

LA CONDAMNATION DES VICTIMES COMME REPRÉSAILLES

Le harcèlement est souvent accompagné de représailles.

Les représailles sont une forme de harcèlement. Elles peuvent aussi servir, par exemple, à punir une personne pour avoir signalé le harcèlement, ou à l'empêcher de le signaler.

Les représailles peuvent prendre différentes formes, comme la condamnation de la victime et le détournement cognitif. Certaines formes de représailles peuvent indiquer que le harcèlement prend de l'ampleur.

1 victime d'agression sexuelle sur 5 a été blâmée pour ce qui lui est arrivé

(Statistique Canada, 2019).

La condamnation de la victime peut être difficile à reconnaître.

Mais elle peut ressembler à ce qui suit :

Remettre en question ou réduire au minimum la gravité du harcèlement.

Exemple : « Ce n'était probablement pas si grave que ça. »

Jeter le blâme sur une personne en raison de sa façon de s'habiller.

Exemple : « Tu t'attendais à quoi en t'habillant comme ça? »

Accuser quelqu'un d'un comportement inapproprié ou séducteur.

Exemple : « C'est ce qui arrive quand on agit de façon aussi familière avec un passager. »

Douter des expériences ou des souvenirs de harcèlement d'une personne.

Exemple : « C'est un gars tellement sympathique! Es-tu certaine que tes souvenirs sont exacts? »

Dénigrer une personne en disant qu'elle est « faible ».

Exemple : « Vous n'avez pas l'endurance nécessaire pour ce travail. »

- Jeter le blâme sur les personnes qui sont victimes de harcèlement rend les conséquences du harcèlement et de la violence encore plus difficiles.
- Cela entraîne des conséquences négatives sur la santé mentale, émotionnelle et physique et renforce les sentiments d'isolement, autant de facteurs qui entraînent des répercussions sur les travailleurs et le milieu de travail.